



**TNCDC**

**TABLE NATIONALE**

DES CORPORATIONS DE  
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

# COMPTE RENDU

## ÉTAT DE SITUATION

### COVID-19

1<sup>er</sup> avril 2020

[Près de 40 CDC présentes de  
10 régions différentes]

## MOT DE BIENVENU ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La TNCDC organise une rencontre hebdomadaire à la demande des CDC. La rencontre est enregistrée et sera disponible pour les membres du réseau.

Les objectifs de la rencontre sont de :

- + Mise à jour de l'information pertinente pour le réseau et les organismes communautaires
- + Identifier des problématiques ou des questions pour lesquelles on souhaite obtenir des réponses plus précises
- + Partager les actions mises en place un peu partout et définir le rôle que jouent les CDC
- + Dégager les suites à donner pour les prochains jours/semaines

## INFORMATION EN LIEN AVEC LE FINANCEMENT DU SACAIS

### + *Reddition de compte et AGA :*

Le SACAIS a transmis des consignes aux organismes qu'ils financent:

- + Confirme le maintien du financement des organismes communautaires
- + Confirme que la date de dépôt de la reddition de compte est maintenue
- + Confirme que le SACAIS fera preuve de souplesse dans l'application des exigences étant donné qu'il est possible que des organismes ne soient pas en mesure de tenir leur AGA dans les délais convenus :
  - o Si des documents sont manquants ou non conformes, les organismes doivent fournir une explication qui le justifie ainsi que la date à laquelle on prévoit pouvoir les fournir

**Les CDC partagent que les organismes communautaires financés par le SACAIS ne sont pas nécessairement rassurés par un gage de « souplesse dans la reddition de compte ». On souhaite que des consignes claires soient émises par le MTESS pour tous les organismes communautaires du Québec, peu importe les ministères, qui présentement gèrent les consignes différemment. Plus particulièrement, c'est au niveau de la reddition de compte et de la poursuite des projets que les questions persistent.**

### + *Cadre normatif*

Tel que discuté à la rencontre nationale le 12 mars dernier, le cadre normatif de notre programme de financement est en révision. Le document est en attente d'adoption par le Secrétariat du Conseil du trésor. Dans le contexte, on ne sait pas quand il sera adopté. Par contre, comme nous avons déjà des protocoles signés avec le SACAIS, ceux-ci demeurent en place. Lors de l'adoption du cadre, il est possible que des changements soient apportés à notre protocole ou que nous devions signer une nouvelle « convention de subvention ». Marie-Line vous tiendra au courant en temps et lieu, mais dans tous les cas, il est peu probable que le cadre normatif soit adopté dans les prochaines semaines. Une rencontre de travail a tout de même eu lieu avec le SACAIS puis avec le RODCD afin de préparer la diffusion du nouveau cadre normatif et développer une foire aux questions pour s'assurer d'une bonne compréhension.

**Étant donné le contexte actuel, nous souhaitons que les travaux sur la révision du cadre normatif soient reportés à l'automne 2020.**

+ *Rehaussement de financement 2020-2021*

La proposition de répartition a été déposée auprès du SACAIS comme convenu lors de la rencontre nationale le 12 mars dernier. Notre objectif est d'inclure les nouveaux montants lors des changements à faire au protocole en lien avec le nouveau cadre normatif. Toutefois, encore ici, il est peu probable que la répartition du financement soit confirmée dans les prochaines semaines.

## NOUVELLES DU POLITIQUE...

+ *Demande de soutien d'urgence pour le réseau des CDC :*

Marie-Line a avisé le cabinet qu'elle faisait un portrait des besoins financiers d'urgence des CDC. Bien que le MTESS n'ait pas lancé de démarche en ce sens, on a confirmé que la demande serait analysée. Le portrait de la situation sera déposé au CA de la TNCDC le 2 avril et la demande sera transmise le vendredi 3 avril.

+ *Demande de mesures d'urgence pour l'action communautaire :*

Le MTESS n'a pas répondu officiellement à la lettre transmise par le RQ-ACA pour faire état des enjeux actuellement vécus par les organismes communautaires et demander la mise en place de mesure d'urgence. Pour le moment, les mesures de soutien d'urgence ont été déployées seulement pour les banques alimentaires et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. On demande des mesures structurantes pour l'ensemble des organismes communautaires. Le MTESS est en mode écoute, mais il n'y a pas de travaux concrets à notre connaissance à cet effet. Toutefois, des mesures générales, notamment au niveau de la relance économique, devraient toucher les OSBL au même titre que les PME ou autre.

**Les organismes sont préoccupés du fait que pour le moment aucune aide directe n'est versée. L'argent va dans les banques alimentaires, mais les besoins sont beaucoup au niveau du paiement de ressources humaines supplémentaires qualifiées. Par ailleurs, on entend que des sommes vont être versées via les municipalités ou les députés qui eux décideront de la trajectoire des fonds. Il y a un défi d'arrimer les ressources avec les priorités locales et que les organismes puissent en bénéficier. On persiste à demander au gouvernement une aide d'urgence directe pour tous les organismes communautaires.**

+ *Appel au bénévolat et besoins de ressources humaines :*

En réponse à la conférence de presse de jeudi dernier qui annonçait le lancement de la plateforme jebenevole.ca, la TNCDC a spécifié que c'était la meilleure façon d'arrimer l'offre et la demande de bénévolat que de travailler avec la Fédération des CAB. Ceci dit, il semble qu'il y ait plus d'offres de bénévolat que de demande. En effet, c'est des travailleurs qualifiés qui sont nécessaires actuellement. L'appel aux bénévoles a entraîné beaucoup de gestion pour les organismes qui recevaient des appels et parfois de la frustration des citoyens dont on déclinait les services. Or, on constate aussi que les gens qui se proposent sont des gens qui peuvent souffrir d'isolement et doivent aussi être soutenus au niveau de la détresse psychologique.

**À ce moment-ci, c'est de ressources humaines formées disponibles dont les organismes communautaires ont besoin et de financement additionnel pour les heures supplémentaires effectuées. On craint par ailleurs un essoufflement des ressources humaines, voir même de la perte d'engagement en raison des mesures financières annoncées par le fédéral qui garantit des**

**revenus plus élevés pour une majorité des travailleurs du communautaire. Il faudrait rapidement avoir accès à des fonds d'urgence à cet effet. Ces fonds devraient d'ailleurs permettre de payer des vacances après la crise pour permettre au personnel de se remettre tout en maintenant les services.**

### + *Accès aux services de garde d'urgence*

Selon une communication du ministère de la Santé et des Services Sociaux du 25 mars 2020<sup>1</sup>, la liste des emplois et des services essentiels donnant droit aux services de garde d'urgence a été mise à jour<sup>2</sup>. Les organismes communautaires qui offrent des services prioritaires devraient se retrouver à la section « ressources spécialisées pour les clientèles vulnérables », soit :

« Violence conjugale, itinérance, cancer, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance, soins palliatifs et de fin de vie, personnes démunies, personnes en situation d'immigration, aînés, santé mentale, mère-enfant, prénataux et postnataux, jeunes en difficulté et leur famille, personnes ayant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme, victimes d'actes criminels ».

Ainsi, les employé.e.s et bénévoles des organismes nommés ci-haut sont admissibles aux services de garde d'urgence! Les organismes sont donc invités à s'adresser directement à leur CISSS ou CIUSSS, pour en savoir plus.

À titre d'exemple dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont les cellules de crises locales qui recueillent les besoins en service de garde et les communiquent à la santé publique. C'est la santé publique qui autorise par la suite les accès aux services de garde d'urgence.

**L'accès aux services de garde pour les travailleurs du communautaire est d'une grande aide dans les régions où les CISSS les ont permis. On demande à ce que le MSSS ou le MTESS puisse autoriser officiellement l'accès partout au Québec.**

### + *Renforcement du Programme de soutien à l'action bénévole :*

Une annonce est faite aujourd'hui pour indiquer que le budget des députés de circonscription en soutien à l'action bénévole dans leurs territoires est doublé, l'enveloppe globale passant de 10 millions \$ à 20,4 millions \$. C'est donc dire que les députés ont accès à des budgets supplémentaires pour intervenir dans leur circonscription. Plusieurs CDC ont déjà été interpellées sur la répartition de ces sommes. Voici quelques exemples :

- + En Mauricie, plusieurs députés vont favoriser les banques alimentaires en réservant les montants pour leurs territoires.
- + Au Centre-du-Québec, pour une MRC, les 4000\$ iront à des articles essentiels non alimentaires.

**On salue l'initiative de renforcer la capacité d'agir des députés locaux, mais on considère que cette aide supplémentaire n'est pas à la hauteur des besoins et demeurera limitée aux services « essentiels » directs.**

<sup>1</sup> [MSSS : 25 mars 2020 - Orientations concernant les organismes communautaires : document questions/réponses](#)

<sup>2</sup> [Liste des services et activités prioritaires, Gouvernement du Québec, 31 mars 2020](#)

+ *Autres programmes annoncés:*

Ophélie, agente de recherche, suit activement toutes les annonces du gouvernement et tient à jour un document qui répertorie les informations sur les mesures pertinentes pour les organismes communautaires (voir site internet de la TNCDC). Jusqu'ici il a eu plusieurs mesures se destinant aux femmes victimes de violence conjugale ou victimes d'agression sexuelle, aux personnes en situation d'itinérance, à la jeunesse et pour les aînés. Plus particulièrement pour les employeurs, certaines mesures peuvent être intéressantes pour les OSBL :

- + La subvention salariale temporaire pour les employeurs qui pourrait permettre de reconsidérer les mises à pied ou la réembauche d'employés, car elle est rétroactive
- + Le compte d'urgence pour les entreprises qui donnent accès à des prêts sans intérêt pour aider à couvrir les coûts d'exploitation
- + La prestation canadienne d'urgence (PCU)

**L'enjeu qui se dessine est que les gens s'attendent à maintenir un certain niveau de revenus, mais on doute que les programmes soient effectivement accessibles à court terme (défi de l'accès à internet dans certaines régions, à des outils technologiques (et capacité à les utiliser) pour les personnes les plus vulnérables). On anticipe une augmentation importante des besoins et des demandes dans les organismes communautaires dans les prochaines semaines.**

## NOUVELLES DU MILIEU MUNICIPAL...

+ *UMQ, FQM, ASSOCIATIONS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX :*

Il n'y a pas de réponse pour le moment à l'initiative entreprise par le RQ-ACA pour demander aux fondations et autres bailleurs de fonds du communautaire d'agir avec souplesse au niveau des redditions de comptes et du maintien du financement sans obligation de résultats. Il a aussi été suggéré de débloquer des fonds d'urgence pour soutenir les organismes en temps de crise.

+ *CONCERTATION LOCALE ET MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS ET MRC :*

De façon générale, les CDC rapportent avoir développé ou maintenu de bons liens avec les municipalités, notamment via la mise en place de « cellule de crise » regroupant les municipalités, la santé publique (souvent des organisateurs communautaires), les services de polices ou de sécurité et les organismes communautaires (représentés par la CDC et parfois accompagnée des organismes d'aide alimentaire).

Plusieurs municipalités se révèlent être très proactives et en soutien aux organismes communautaires :

- + Utilisation du fonds de développement du territoire pour les services « essentiels »
- + Mise en place de ligne téléphonique pour rejoindre les citoyens isolés et/ou vulnérables et pour référer aux services en place

À d'autres endroits, les municipalités prennent en charge directement des services ou s'immiscent dans les services des organismes en portant atteinte directe à leur autonomie de gestion ce qui rend les rapports plus difficiles.

Par ailleurs, à plusieurs endroits des « cellules de crise » ont été mises en place, mais pour les entreprises et le développement économique uniquement. Des mesures sont aussi déployées

pour les entreprises, mais ne sont pas accessibles aux OSBL. Les CDC font des représentations importantes pour que ces cellules se préoccupent également de la crise sociale, ou se concertent avec les autres acteurs sans la présence des municipalités.

#### + *SOUTIEN FINANCIER DES MUNICIPALITÉS :*

Plusieurs municipalités ont mentionné que des sommes allaient être annoncées et allouées pour qu'elles puissent intervenir de façon plus importante dans la crise. Parfois on parle plutôt de fonds d'investissement pour les entreprises. La TNCDC se renseigne sur la question d'ici la prochaine rencontre.

**Encore ici, on s'inquiète que le soutien aux organismes communautaires ne soit pas direct et ait à transiter par un tiers qui fixera ses propres priorités sans nécessairement consulter les partenaires du milieu. On réitère donc qu'un soutien financier direct aux organismes communautaires allègerait les façons de faire et serait beaucoup plus efficient.**

## NOUVELLES DU MILIEU PHILANTHROPIQUE...

#### + *Le collectif des fondations :*

Le collectif des fondations a remercié le RQ-ACA de l'initiative entreprise pour demander aux fondations et autres bailleurs de fonds du communautaire d'agir avec souplesse au niveau des redditions de comptes et du maintien du financement sans obligation de résultats. Il a aussi été suggéré de débloquer des fonds d'urgence pour soutenir les organismes en temps de crise. Le collectif a depuis confirmé son souci de tendre vers une convergence dans les communications entre les fondations et les organismes. Plusieurs fondations sont à adapter leur pratique pour aller dans le sens que l'on demande. La lettre du RQ-ACA a aussi été transmise aux fondations qui ne sont pas membres du collectif.

#### + *Fondation Chagnon :*

Dans son infolettre, la FLAC a annoncé avoir transmis un communiqué aux organismes et initiatives qu'elle soutient afin de les rassurer et d'identifier avec eux les pistes de solutions appropriées. Ainsi elle confirme *qu'elle respectera intégralement toutes ses ententes, qu'elle fera les décaissements prévus même si les ressources sont affectées à d'autres activités dictées par l'urgence et qu'elle acceptera le report de certaines activités, retard de la remise de différents rapports ou d'apporter un soutien financier supplémentaire.* C'est par ailleurs le cas pour la TNCDC et le soutien reçu dans le cadre de la Grande orientation. Marie-Line est aussi en contact avec la fondation pour voir comment un soutien additionnel pourrait être apporté dans les territoires.

#### + *Centraide*

Plusieurs Centraide font des campagnes de financement présentement et débloquent des fonds d'urgence. Les CDC sont sollicitées pour donner leur avis sur les demandes de soutien financier, ce qui les place dans un rôle inconfortable. D'un côté, elles s'assurent que les organismes soient informés des opportunités et peuvent les soutenir dans la préparation d'une demande de financement, de l'autre elles peuvent confirmer que les demandes des organismes s'inscrivent dans les priorités territoriales. Pour se faire, on recommande surtout de concerter les organismes et les partenaires pour l'identification des priorités territoriales. Ce travail se fait dans certains cas avec les cellules de crises qui ont été mises en place.

+ *Fonds philanthropique d'urgence COVID-19 : aide financière spéciale*

Ce fonds a été annoncé il y a deux semaines pour répondre aux besoins d'urgence des organismes des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (prioritairement, mais non exclusivement).

## STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE LA TNCDC

+ *Source d'information crédible pour le milieu communautaire et les partenaires*

La TNCDC a élaboré une [section directement liée à la COVID-19 sur son site internet](#), qui recense toute l'information pertinente pour les organismes communautaires. On souhaite que le site internet devienne une référence incontournable pour les CDC, mais aussi pour le milieu communautaire et ses partenaires.

+ *Suivi de l'actualité : revue de presse et analyse des annonces gouvernementales*

Olivier fait une revue de presse quotidienne qui est mise en ligne sur le site web de la TNCDC et sur les réseaux sociaux. Ophélie suit les conférences de presse quotidienne et analyse les annonces et programmes qui peuvent concerner le milieu communautaire. Elle tient à jour 2 documents d'analyse qui se retrouvent aussi sur le site internet de la TNCDC.

+ *Portrait et état de situation dans le réseau*

Beaucoup d'information et état de situation sont transmis à la TNCDC via le réseau des CDC. Cette information vaut de l'or pour nous. Nous sommes à mettre en place un « journal de bord » afin de suivre l'évolution des actions/enjeux/problématiques rencontrées dans chacune des régions et de documenter le rôle et les mandats que se donnent les CDC. Il est important que les CDC continuent de nous tenir informer de comment la crise se vit sur le terrain et avec les partenaires. Ce document pourra être partagé avec nos comptes-rendus de rencontre dans l'accès-membre et il servira aussi de base à nos représentations et interventions politiques.

## ENJEUX À SURVEILLER À COURT TERME...

+ *IMPACT DE LA FERMETURE DE RÉGION*

Quelques régions ont été « fermées » pour limiter les déplacements interrégionaux sauf pour les services jugés « essentiels ». Ceci occasionne certains défis :

- + Limite l'accès pour les personnes à faibles revenus aux commerces de grandes surfaces
- + Les services communautaires jugés « essentiels » ou « prioritaires » : il va falloir avoir un discours cohérent et compris des autorités...
- + Outils à élaborer (lettres types) pour permettre à des employés ou des bénévoles de pouvoir permettre le passage entre régions
- + Crée du stress chez les travailleurs qui habitent une région et travaillent dans une autre